

Questions orales

Hier, l'avocat principal de la commission d'enquête en Nouvelle-Écosse a dû dire publiquement que le gouvernement ou le ministre avait refusé de remettre les documents.

Après plus d'une année de réponses évasives au Parlement et de dissimulation de renseignements très importants pour les Canadiens, le ministre va-t-il, comme il se doit, reconnaître dès maintenant qu'il a induit le Parlement en erreur?

L'hon. Tom Hockin (ministre des Sciences et ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Monsieur le Président, je vais dès maintenant expliquer très clairement à la Chambre que c'est le député qui a induit le Parlement en erreur.

Voici ce qu'a déclaré hier l'avocat de la commission: «La commission n'a en sa possession qu'une copie incomplète du rapport du CANMET qui venait d'une source autre que le gouvernement fédéral.» J'ai pris la parole à la Chambre et j'ai dit qu'il n'en était rien. En fait, la commission a reçu le rapport complet du CANMET.

J'ai en main une lettre de l'avocat de la commission, que je viens tout juste de recevoir et que je vais lire à la Chambre. «Je puis vous confirmer que le rapport mentionné dans nos dossiers est le document qui a été désigné comme étant le rapport du CANMET et que nous l'avons reçu de votre client avec d'autres documents qui ont été livrés en juin 1992.»

J'accepte les excuses de l'avocat et j'espère que le député m'en présentera lui aussi.

M. David Dingwall (Cap-Breton—Richmond—Est): Monsieur le Président, le 9 juin 1992, en réponse à une question sur la divulgation des documents concernant la mine Westray, le leader du gouvernement à la Chambre a dit ceci: «Le gouvernement n'a rien caché des documents de base et autres requis pour que les gens puissent analyser ce qui s'est produit et en tirent leurs propres conclusions.»

Le 1^{er} décembre 1992, le premier ministre a déclaré ceci: «Telle sera la position du gouvernement actuel qui souhaite collaborer pleinement avec les autorités publiques de Nouvelle-Écosse.»

Hier, l'avocat principal a quant à lui dit ceci: «La commission n'a pas une copie de la note envoyée au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, l'honorable Jake Epp, au sujet du financement fédéral de la mine de charbon Westray.»

Le ministre va-t-il dire à la Chambre qu'il a reçu une deuxième lettre, que la commission d'enquête a obtenu le document et qu'il va maintenant en divulguer le contenu à la population canadienne?

L'hon. Tom Hockin (ministre des Sciences et ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Monsieur le Président, il faut placer les choses dans leur juste perspective et faire le point sur la situation.

Premièrement, toute la réglementation concernant les mines est du ressort provincial. C'est pour cette raison qu'une commission provinciale est chargée d'enquêter sur cette affaire. Deuxièmement, le rôle du gouvernement fédéral, en l'occurrence, s'est limité à accorder une garantie de prêt et non pas à faire une inspection de sécurité de la mine. La seule participation du gouvernement a été d'accorder une garantie de prêt.

Ce que le député a fait hier me trouble. Il a apporté des documents ici. Il est question de la mort de 26 mineurs. Pour tous les Canadiens, y compris la Chambre, il est très important de découvrir pourquoi ces mineurs ont perdu la vie. Le député a apporté à la Chambre des documents sur cette affaire, documents qu'il avait depuis trois ou quatre mois et dont il n'a révélé l'existence à la Chambre qu'hier. Si quelqu'un fait de la dissimulation, c'est lui.

• (1420)

Voici à quoi se résume la situation. Nous avons collaboré avec la commission et nous entendons continuer de coopérer pleinement avec elle parce que nous souhaitons aller au fond des choses et que nous voulons que les Canadiens sachent pourquoi ces mineurs sont morts. À mon avis, le député devrait nous aider dans cette tâche.

M. David Dingwall (Cap-Breton—Richmond—Est): Monsieur le Président, les Canadiens s'attendent à ce que le ministre responsable et tous les membres du Cabinet répondent aux questions qui tracassent les habitants de la Nouvelle-Écosse et surtout les familles des mineurs décédés.

Le ministre sait très bien que 26 hommes ont perdu la vie. Les travaux de la commission ont été suspendus, Curragh a fermé la mine, les contribuables de la Nouvelle-Écosse et ceux du Canada ont perdu respectivement 12 millions et 80 millions de dollars.

Je demande au ministre de rendre public aujourd'hui même le dossier sur le financement de la mine Westray et toutes les pièces qui y ont été versées jusqu'à maintenant. Les Canadiens sauront ainsi que le gouvernement tente